



Dompierre « Mag »

Numéro 2 — DECEMBRE 2014

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Les travaux réalisés	2
Les travaux engagés	3
L'année 2014	4
Les manifestations	4-5
La jeunesse Dompierroise à l'honneur	6
Informations utiles	7
L'ambroisie état civil	8

Rédaction : *Guy Pietriga, Nelly Janod, Jérôme Bombois, Céline Marcelino.*

Dompierrois,
Dompierroises,

L'année 2014 est marquée par un changement majeur : une équipe municipale très largement renouvelée et l'élection d'un nouveau maire chargé de la redoutable tâche de succéder à Michel qui aura enrichi de sa présence, pendant près d'un demi-siècle, la vie de notre communauté. Instituteur, animateur, maire, conseiller général, il doit être remercié pour son engagement au sein de notre commune, pour sa disponibilité et son dévouement.

A l'aube de cette nouvelle année, nous aurons une pensée pour nos disparus, mais aussi, nous songerons à l'avenir de notre commune, aux jeunes, aux parents, aux nombreux enfants.

L'actualité nous montre que la reprise se fait attendre. Et comme dans toutes ces périodes d'incertitude, le manque de lisibilité nous rend inquiets, anxieux, pessimistes. Il est vrai que la société, le travail, la famille, à l'instar de nos institutions sont placées sous le signe de l'instabilité. Nos jeunes sont aujourd'hui confrontés aux plus grandes difficultés et ont besoin de justes repères et de références stables. Or l'avenir de nos collectivités semble incertain. De profondes réformes sont à envisager. Espérons qu'elles seront mises en œuvre avec la plus large concertation. Il est impératif que nos petites communes, déjà inscrites dans les périmètres de nombreux organes intercommunaux, ne perdent pas leurs âmes.

S'il est certain que la mutualisation s'impose, la multiplication des structures, souvent obscures pour les administrés s'apparente plus à un éloignement des centres de décision qu'à un meilleur service rendu à la population.

Les finances communales ne seront pas épargnées : La baisse des dotations, le désengagement programmé de l'Etat, la stagnation des ressources, rendront les budgets plus difficiles. La fiscalité a atteint un seuil quasi intolérable, du moins pour les plus faibles revenus, et ne nous laisse aucune marge de manœuvre.

C'est donc dans ce contexte difficile que l'équipe municipale aura la charge de mener à bien la conduite de la commune. Sachez que nous avons la ferme volonté de rester à votre écoute, et que chacun de nous est prêt à s'investir pour préparer l'avenir.

Pour ma part je m'engage à vous représenter dans de nombreuses instances, à faire valoir les intérêts de notre commune, et à veiller à poursuivre une gestion financière rigoureuse. C'est avec mes adjoints et les membres du conseil municipal que je vous adresse mes souhaits de bonnes fêtes de fin d'année, et dès à présent mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2015. Je sais que vous réserverez le meilleur accueil à votre magazine, nous vous en remercions à l'avance.

Le Maire, Guy PIETRIGA



Les Travaux réalisés en 2014

Engagés par l'équipe municipale précédente, ces travaux ont été suivis et réalisés sous ce nouveau mandat.

Un appartement « basse consommation ».

Sous l'égide de Jura Habitat, l'appartement de l'ancienne école a été entièrement réhabilité aux normes actuelles dites BBC. Loué dès sa mise en service, il a été pourvu d'une cuisine intégrée qui n'était pas prévue à l'origine. Le coût global de l'opération s'élève à 74 170 € HT. Elle est subventionnée à hauteur de 11%.

Les travaux de voirie :



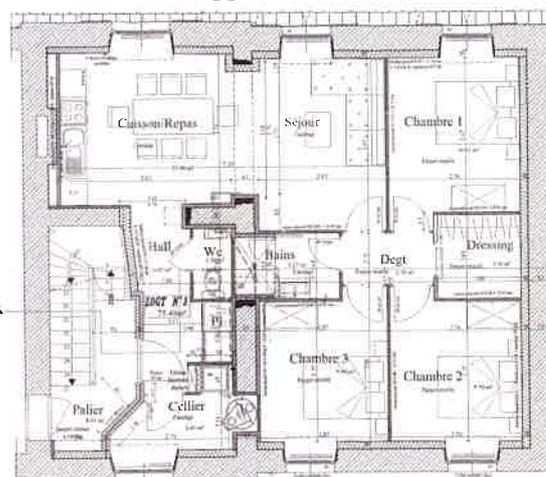
Pose d'un enrobé rue du bois-joli, poursuivi dans la petite rue adjacente qui dessert quelques maisons du lotissement. Une tranchée a été creusée pour desservir les futurs réseaux d'éclairage public.

Ensuite une émulsion sur la VC N°2 dite « route de Lons ». La chaussée était fortement dégradée. De nombreux Dompierrois utilisent cette voirie communale pour se rendre à Lons.

Reprofilage du chemin d'exploitation N° 9 dit chemin des trèches, (pour les anciens « la vie du puits »).



Plan de l'appartement



L'ensemble des travaux de voirie s'est élevé à

D'autres travaux plus modestes ont concerné des chemins de l'AF de Dompierre ou de l'ASA du Chanois. Ces empierrements sont destinés stabiliser les pistes ou leurs accotements.

La lutte contre les émanations des égouts, initiée impasse des pignons s'est poursuivie par la pose de bouches anti-odeurs rue de la Rippe et rue de la Forêt. Si ces opérations peuvent paraître anodines, elles n'en constituent pas moins un confort apprécié par les riverains des réseaux. Il est prévu de les poursuivre à la demande.



Vente de bois 2014 à Champagnole

Pour faire face à ces investissements un emprunt de 54 000 € a été contracté. En outre, les ventes de bois de l'année ont été plus bénéfiques que prévu initialement. (80 000 HT)

Les actions engagées en 2014

Depuis le renouvellement du conseil municipal, la nouvelle assemblée s'est réunie à 8 reprises. Plusieurs décisions se sont déjà concrétisées:

- **Radars pédagogiques:** le village est traversé par de nombreux automobilistes, qui pour certains roulent au-delà des 50km/h. Partant de ce constat, il a été décidé de sécuriser davantage la traversée du village, en sensibilisant les usagers. Deux radars pédagogiques seront prochainement installés aux deux extrémités du village.
- **Aménagement de la Mairie:** La pièce accueillant les archives est en travaux. Cette pièce sera découpée en deux parties, par une cloison; une partie constituée d'un bureau destiné au maire, à ses adjoints, les conseillers, et l'autre d'étagères pour les archives. Cette nouvelle pièce, permettra une meilleure organisation de travail, et sera un lieu plus adéquat pour les rendez vous avec les administrés ou toute autre personne.
- **Lotissement Vauchez:** anciennement la scierie Faton, ce terrain sera divisé en parcelles à construire. Des réflexions ont été engagées, les premiers contacts ont pris pour avancer sur l'aménagement de ce lotissement. 5 bureaux d'études ont répondu.
- **Bâtifranc:** Un projet de restructuration de L'usine anciennement « transfobois » a été présenté en mairie par M. Chavelet, directeur de Bâtifranc.
- **Défibrillateur:**

Un défibrillateur est un appareil destiné à rétablir un rythme cardiaque normal en envoyant un choc électrique. Ce défibrillateur a été conçu pour être utilisé par toute personne, même non spécialisée. Il analyse le tracé cardiaque de la victime et décide s'il faut ou non faire un choc. Le sauveteur doit s'assurer que personne ne touche la victime lors du choc électrique externe. Très simple d'utilisation, une voix enregistrée guide le secouriste à chaque étape de l'opération. Une séance de formation a été dispensée le mercredi 17 décembre. Une seconde pourrait être programmée en 2015.



Des réflexions ont également été engagées sur la réfection du clocher de l'église, sur l'aménagement des salles communales.

Clin d'œil à nos aînées...

Le Club du Bois-Joli se réunit tous les vendredi après-midi dans la petite salle de la mairie. Le voyage à Evian du 14 au 20 septembre 2014 fut une belle réussite, et si l'on en juge par le compte rendu, la culture et la gastronomie furent à l'honneur.



Le club au complet pour le loto au profit du téléthon

L'année 2014 en quelques clichés



La cérémonie du 11 juillet 2014



La cérémonie du 11 novembre

Les cérémonies officielles

Voici un petit tour d'horizon des «jours de fêtes ». Ces manifestations témoignent de la vitalité de nos associations, et du dynamisme de nos bénévoles.



28 juin 2014 Fête du village. Malheureusement, sous un temps plus que maussade, et sans photographe! Si vous vous avez la fibre du reporter, pensez à déposer en mairie vos meilleurs clichés.



29 mars 2014, L'ACCA organise avec le VTT Orgelet la 1ère bourse aux vélos suivie d'une soirée pizzas



19 octobre 2014: Un dimanche à la chasse, organisé par la fédération départementale et les ACCA, permet d'accueillir des non-chasseurs pour une journée d'initiation.



18 mai 2014 : Belle réussite pour le comité d'animation et son traditionnel vide-grenier. Malgré la rude concurrence d'autres communes, le public était au rendez-vous... le soleil aussi !

Émouvante remise de médaille à Michel BALLAND, suivie d'un voyage dans le temps... et dans l'humour et la bonne humeur.



Téléthon

Malgré le mauvais temps, cette manifestation a accueilli une belle participation. Bike and run, magiciens des maux, zumba etc. autant d'activités qui ont rencontré un succès certain. Au final 510 km parcourus, 1902 € collectés. Et une soirée animée par Elsa Pulse. Merci à tous!



Les prochaines manifestations: réservez les dates



- **Samedi 20 décembre 2014:** arbre de Noël organisé par le comité d'animations
- **Samedi 28 mars 2015:** Bourse aux vélos organisée par l'association de chasse en partenariat avec le club de VTT d'orgelet
- **Samedi 2 mai 2015:** Soirée pizzas organisée par l'association de chasse

La jeunesse dompieroise à l'honneur

Maxime PILARD a découvert l'escrime pendant la saison 2010-2011 en s'inscrivant au Cercle d'Escrime Lédonien à Lons le Saunier.

Dès le stade des compétitions, Maxime a très vite progressé. Il est monté sur la plus haute marche du podium en remportant la coupe du Jura qui s'est déroulée le mercredi 9 avril 2014 à Saint Claude avant d'être ensuite consacré en juin 2014 Champion de ligue de Franche Comté en sabre individuel et par équipe à l'issue de résultats très réguliers. 1^{er} à Levier à Saint Claude pour la coupe du Jura et à Belfort au championnat de ligue, 2^{ème} à Dole, 3^{ème} à Champagnole et à Arbois au tournoi Pasteur. Egalement surclassé en catégorie minime par son Maître d'armes, Maxime s'est qualifié dans la catégorie supérieure pour participer aux demi-finales de la coupe de France des jeunes en individuel à Nantes et en finale par équipe à Paris.



LES CREATIONS DE MARIE-FRANCE EN BOIS DECOUPE

Dès septembre 2005, Marie-France FERNANDEZ ébéniste de profession, fabriquait des meubles dans un atelier situé à Orgelet, rue du Noyer Daru.

Arrivée à Dompierre-sur-Mont en 2009, elle s'est spécialisée dans une nouvelle technologie,

la découpe laser.

La machine équipée d'un émetteur laser découpe le bois, et selon la profondeur il est entièrement tranché ou simplement gravé. Les photographies ci-jointes vous montrent une petite partie de sa production qui comprend plus de 1 500 modèles. Elle s'adresse aux entreprises, aux associations et même aux particuliers à l'occasion d'un mariage ou toute autre cérémonie. Vous pouvez aussi faire réaliser des éléments de décoration du plus bel effet à des prix très abordables. Il s'agit bien là de « made in Marie-France », selon sa propre expression, car toute sa production est réalisée localement et non pas en Asie comme c'est trop souvent le cas. L'entreprise est située au bas de la rue de la



Rippe dans la ferme dite en « Charamande ». A cette époque de l'année, Monsieur et Madame FERNANDEZ sont au marché de Noël de Montbéliard qui dure cinq semaines c'est pourquoi il est préférable de les contacter par téléphone au 06.70.68.81.12. Vous pouvez aussi vous rendre au village des Rousses, place cen-

trale, accès face à la mairie, où ils possèdent un établissement dédié à la vente de miel et aux décorations en bois ainsi qu'aux produits dérivés de la ruche.

L'illustration jointe montre un savoir-faire qui emprunte autant à l'artiste qu'à l'artisan.

La mairie et agence postale

Coordonnées:

Adresse postale: 10, rue du 11 juillet 1944, 39270 DOMPIERRE SUR MONT

Tél/Fax: 03 84 25 48 74

Courriel : contact@dompierrezurmont.fr

Horaires d'ouverture de la mairie et agence postale:

Lundi : 8h— 12h

Mardi 13h30 — 18h (de 8h à 11h secrétariat du SIVOM du Chanois)

Mercredi : 8h— 12h

Vendredi 14h—18h30

Le premier samedi de chaque mois une permanence sera assurée par Mr le Maire de 9h à 11h.



Maison Médicale d'Orgelet

Tél: 03 84 25 68 25

Du lundi au vendredi 8h—17h30

Samedi 8h—12h



Informations utiles

Déchetterie d'Orgelet:

Lundi et mercredi 14h—17h

Samedi 9h—12h et 14h—17h

Gendarmerie d'Orgelet

Lundi, mercredi, samedi 14h—18h

Vendredi 8h—12h

Trésorerie d'Orgelet

Tél 03 84 25 41 98

Du lundi au vendredi 8h30—12h et 13h30—16h

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage est effectué entre 12h et 19h le mardi (autre jour s'il est férié)

	Décembre		Janvier		Février		Mars	
N° de semaine et date	S49 - 02/12		S2 - 06/01		S6 - 03/02		S10 - 03/03	
	S50 - 09/12		S3 - 13/01		S7 - 10/02		S11 - 10/03	
	S51 - 16/12		S4 - 20/01		S8 - 17/02		S12 - 17/03	
	S52 - 23/12		S5 - 27/01		S9 - 24/02		S13 - 24/03	
	S53 - 30/12						S14 - 31/03	

	Avril		Mai		Juin	
N° de semaine et date	S15 - 07/04		S19 - 05/05		S23 - 02/06	
	S16 - 14/04		S20 - 12/05		S24 - 09/06	
	S17 - 21/04		S21 - 19/05		S25 - 16/06	
	S18 - 28/04		S22 - 26/05		S26 - 23/06	
					S27 - 30/06	

Bac gris
Bac bleu

Pour le respect de la nature et le développement durable, vous pouvez recevoir par courriel Dompierre « Mag », pour cela il suffit de communiquer votre adresse de messagerie à la mairie.

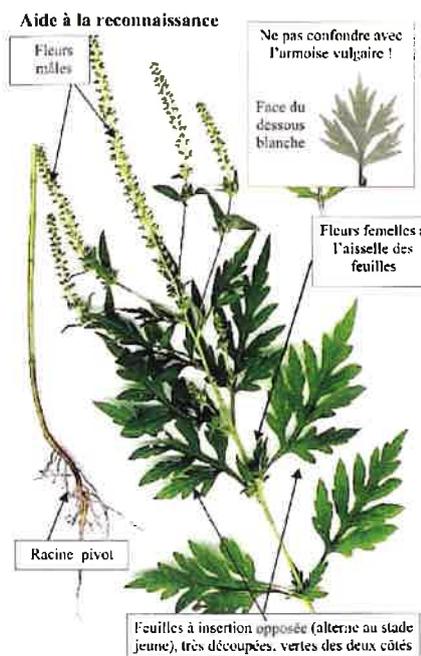
Plante allergisante: « plan de lutte contre l'Ambroisie »

La plante est originaire d'Amérique du Nord. Depuis une dizaine d'années, l'espèce progresse rapidement. Elle est problématique pour la santé: elle peut engendrer une rhinite, conjonctivite, tracheite, et même un asthme très grave.

Pour stopper son expansion, et limiter le risque de santé public un plan de lutte régional est piloté par la Fédération Régionale de Défense Contre les Organismes Nuisibles (FREDON). Celui-ci consiste à la mise en place d'une lutte sur les tâches identifiées, pour limiter sa présence et son développement.

Toute présence d'ambroisie doit être signalée en mairie. En cas de doute le référant communal pourra aider à l'identification de la plante.

Vous pouvez consulter le site : www.ambroisie.info



Extrait—La lutte contre l'Ambroisie en Franche-Comté — FREDON

Dompiere « Mag »

Recherche d'un logo pour la commune.

Cette réflexion se poursuit,
n'hésitez pas à soumettre des
propositions. Soyez créatif!!

ETAT CIVIL

ETAT CIVIL de l'année

Mariage:

Patricia Corrado et
Patrick Ardriot



Décès

Gaby Chauvin
Gay Odette
Fernand Morel
Patrick Boyre



Vœux de Monsieur le Maire
et des conseillers municipaux
Samedi 10 janvier 2015
à 19h30 à la salle des fêtes